

Promotion et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant à l'université

Pôle Etudiant-Entrepreneur (PEE) & Statut Etudiant-Entrepreneur (SEE)

Depuis 2018, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et plus spécifiquement la Direction Générale de la Rénovation Universitaire (DGRU) et les deux universités de Carthage et de Sfax sont impliqués dans un projet ERASMUS+ intitulé « SALEEM » (Structuration et Accompagnement de l'Entrepreneuriat Etudiant au Maghreb). Ayant pour objectif le développement de l'entrepreneuriat étudiant au sein des deux pays bénéficiaires -le Maroc (Rabat, Casablanca) et la Tunisie (Carthage-Tunis et Sfax)-, le Projet vise la création d'un dispositif de promotion et d'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant à travers la mise en place d'un Pôle d'Etudiant Entrepreneur (PEE) au sein de chaque université et la promulgation du Statut d'Etudiant-Entrepreneur (SEE) en s'inspirant des meilleures pratiques développées en France, Belgique et Roumanie, et plus particulièrement du dispositif PEPITE France (Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) : www.projet-saleem.org/le-projet/.

Aujourd'hui, les deux universités tunisiennes Carthage et Sfax ont mis en place leur propre PEE et les premières promotions d'étudiants-entrepreneurs se sont vues attribuer le SEE selon la Circulaire N°42/2019 du 8/11/2019 officialisant la création du Statut de l'Etudiant-Entrepreneur (SEE) en Tunisie (www.projet-saleem.org/wp-content/uploads/2021/03/CIRCULAIRE-Tunisie-Fr.pdf). Ces deux pôles œuvrent actuellement à l'accompagnement de ces étudiants-entrepreneurs dans leur parcours entrepreneurial. Ce statut permet aux étudiants de bénéficier d'avantages académiques, des formations spécifiques et d'accompagnement personnalisé pour leur permettre de mener à bien leur projet et ce en étroite collaboration avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial régional et national.

Au-delà, ce projet a permis l'élaboration et la publication de deux documents de référence :

- Un guide pour la mise en place des PEE et du SEE basé sur une modélisation du processus de mise en place d'un réseau de pôles entrepreneuriat étudiant et de création d'un statut national étudiant-entrepreneur.
- Un guide de bonnes pratiques pour l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs.

A travers le Projet SALEEM, les résultats de cette expérience pilote à l'Université de Carthage et à l'Université de Sfax conduisent à valider l'intérêt d'un tel dispositif et permettent d'envisager un déploiement à plus grande échelle.

